

GGL GROUPE

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 000 euros
Siège social : Les Centuries III
111 Place Pierre Duhem BP84, 34935 MONTPELLIER Cedex 9
422 889 469 RCS MONTPELLIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 SEPTEMBRE 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 s'élevant à -3 089 416 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -3 089 416 euros

- Prélèvement sur le compte « **autres réserves** » 3 089 416 euros

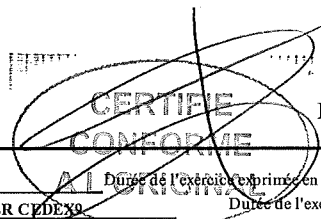
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 SEPTEMBRE 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société LENNA INVEST

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a series of strokes on the right, ending in a dot.



Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 111 Place Pierre Duhem		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6		Néant ☐						
		Exercice N, clos le, 31122025	N-1 31122024					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	651 696	AC	621 882	29 813	156 668
		Fonds commercial	AH	13 640	AI		13 640	13 640
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	AJ	28 694	AK	28 694		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	1 123 011	AC	199 252	923 760	1 224 356
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	4 630 159	AU	2 462 684	2 167 475	2 427 545
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			488 251
		Participations	CS	17 267 273	CT	2 277 000	14 990 273	17 030 052
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	170 467 832	BC	4 885 420	165 582 411	157 978 648
		Autres titres immobilisés	BD	36	BE		36	36
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	182 954	BI		182 954	137 227
		TOTAL (II)	BJ	194 365 294	BK	10 474 933	183 890 362	179 456 422
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	18 135 727	BM	1 277 558	16 858 169
En cours de production de biens			BN	1 712 820	BO		1 712 820	1 691 892
En cours de production de services			BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR	9 528 442	BS	494 314	9 034 129	9 250 574
Marchandises			BT		BU			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 180	BW		2 180	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	5 164 154	BY	128 928	5 035 226	4 752 692
		Autres créances (3)	BZ	10 626 537	CA		10 626 537	10 945 048
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	50 955	CE		50 955	30 000
	Disponibilités	CF	3 166 536	CG		3 166 536	1 017 195	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	452 174	CI		452 174	531 012	
	TOTAL (III)	CJ	48 839 524	CK	1 900 800	46 938 724	47 278 218	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW						
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation *	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	243 204 818	IA	12 375 733	230 829 086	226 734 640	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	165 765 365	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations :	Stocks :		Créances :			

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50.000.000.....)	DA	50 000 000	50 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 077 197	3 077 197
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000 000	5 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	107 447 432	105 550 686
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(3 089 416)	1 896 746
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	368 344	313 030
	TOTAL (I)		DL	162 803 557
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	450 557	500 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	450 557	500 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT	10 083 333	10 000 000
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	32 476 744	31 694 583
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	17 404 759	9 371 242
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 575 063	7 382 417
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 678 464	1 741 017
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	356 608	207 405
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		318
TOTAL (IV)		EC	67 574 973	60 396 982
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	230 829 086	226 734 640
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	34 706 401	36 988 025
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 839 551	14 043 990	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE							Néant ☐ *	
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 396 888	FB		FC	3 396 888	2 352 307
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	7 596 225	FH		FI	7 596 225	10 314 988
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 993 113	FK		FL	10 993 113	12 667 295
	Production stockée *					FM	(185 531)	(2 206 014)
	Production immobilisée *					FN		488 251
	Subventions d'exploitation					FO	13 615	
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	505 438	338 654
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	1 699 750	
	Autres produits (1) (11)					FQ	471 508	91 500
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 497 893	11 379 686
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
Variation de stocks (marchandises) *					FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	201 823	(76 959)	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	924 078	222 609	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 166 584	6 887 532	
Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	306 399	301 544	
Salaires et traitements *					FY	2 579 418	2 980 938	
Cotisations sociales (10)					FZ	1 030 707	1 168 457	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ \text{- dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$				GA	442 118	593 421
			Sur actif circulant : dotations et dépréciations *			GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	1 287 545	45 000	
		Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GD	450 557
Autres charges (12)					GE	77 811	5 143	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	13 265 406	12 127 684	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	232 487	(747 998)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	13	25 403
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	10 506	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	393 587	130 027
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 352 168	5 382 426
	Reprises sur dépréciations					GM		1 710 324
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2	1 846	
	Total des produits financiers (V)					GP	5 747 601	7 222 776
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	6 150 976	55 000
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 905 978	4 171 366
	Différences négatives de change					GS		52
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	9 056 954	4 226 418
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(3 309 353)	2 996 358	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(3 087 360)	2 273 763	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	515 538
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	55 314
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(55 314)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(53 258)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	19 245 506
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	22 334 922
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(3 089 416)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	38
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMORTISSEMENTS DEROGATIVES		55 314	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 complété par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022.

Le bilan de l'exercice présente un total de **230 829 086** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **19 245 506** euros et un total **charges** de **22 334 922** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-3 089 416** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation

Le règlement ANC n° 2022-06, amende le Plan Comptable Général et est d'application obligatoire à partir du 1^{er} Janvier 2025. Ce règlement modifie notamment la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers utilisés pour les annexes des états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont quant à eux pas retraités rétrospectivement et seuls des reclassements et regroupements sont opérés au sein du bilan ou du compte de résultat afin de respecter le nouveau format des états financiers.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Ils sont évalués suivant le prix de revient du programme.

- Matières Premières : il s'agit des Stocks de Terrains nus. Cette rubrique augmente avec les acquisitions de terrains, et diminue lors du transfert de l'affaire concernée dans les En Cours.
- En Cours : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, avant la mise en vente des lots. Cette rubrique augmente avec les travaux affectés à ces affaires, et diminue lors du transfert de l'affaire dans les Produits Finis au jour de la première vente.
- Produits Finis : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, à compter de la mise en vente du premier lot. C'est à partir de cette phase que l'on fait ressortir la marge brute au fur et à mesure des ventes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ODF

Depuis 2011 les obligations de faire sont comptabilisées dès l'acte d'acquisition du foncier.

Au cours des exercices antérieurs elles n'étaient comptabilisées qu'à partir du moment où une première vente avait été réalisée sur les opérations concernées.

Engagement retraite

la convention collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas constitué de provision ni contracté d'assurance particulière.

Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31/12/2025 à 126 k€.

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est la société consolidante du groupe.

Intégration fiscale

La Société GGL GROUPE est membre d'un groupe d'intégration fiscale. Le groupe d'intégration fiscale est constitué de la société tête de groupe GGL GROUPE et d'HELENIS, CITIM et RAMA. La convention retenue est la suivante :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, cette charge est calculée sur leur résultat fiscal après imputation des déficits antérieurs
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe liées au déficit sont conservées par la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice
- Les économies réalisées par le Groupe non liées aux déficits sont également conservées chez la société mère et sont constatées en produits ou en charges.

Evènements de l'exercice

Obtention d'un crédit de 13.100 k€.

Evènements post clôture

La filiale Pépinières Berillon est en redressement judiciaire depuis juillet 2026. Les titres et les créances sur participations liées ont été intégralement dépréciés.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	780 801		5 480		92 252	694 029
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	780 801		5 480		92 252	694 029
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	1 717 770		510 314		1 105 073	1 123 011
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	3 845 157		8 464		108 195	3 745 426
	Matériel de transport	111 448				110 598	850
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	918 000		28 703		62 820	883 883
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	488 251			488 251		
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 080 626		547 482	488 251	1 386 686	5 753 171
FINANCIERES	Participations	17 034 552		234 342		1 621	17 267 273
	Créances rattachées à des participations	158 985 592		62 371 798		50 889 559	170 467 832
	Autres titres immobilisés	36					36
	Prêts et autres immobilisations financières	137 227		45 727			182 954
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	176 157 406		62 651 868		50 891 180	187 918 094
TOTAL		184 018 834		63 204 829	488 251	52 370 118	194 365 294

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			610 493	132 335	92 252	650 576
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			610 493	132 335	92 252	650 576
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			493 414	46 416	340 578	199 252
Instal technique, matériel outillage industriels						
Autres Instal., agencement, aménagement divers			1 610 139	160 632	108 195	1 662 576
Matériel de transport			50 198	27 282	76 727	753
Matériel de bureau, mobilier			786 723	75 453	62 820	799 356
Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2 940 474	309 783	588 321	2 661 936
TOTAL			3 550 967	442 118	680 573	3 312 512

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	313 030	55 314		368 344
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	313 030	55 314		368 344
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	500 000	450 557	500 000	450 557
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	500 000	450 557	500 000	450 557
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 011 444	6 150 976		7 162 420
	Sur stocks et en-cours	484 327	1 287 545		1 771 872
	Sur comptes clients	134 366		5 438	128 928
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 630 137	7 438 521	5 438	9 063 220
TOTAL GENERAL		2 443 167	7 944 392	505 438	9 882 121

Dont dotations
et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

1 738 101
6 150 976
55 314

505 438

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	170 467 832	170 467 832	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	182 954	182 954	
	Clients douteux ou litigieux	137 714	137 714	
	Autres créances clients	5 026 440	5 026 440	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 652	8 652	
	Impôts sur les bénéfices	84 283	84 283	
	Taxes sur la valeur ajoutée	918 003	918 003	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	28 761	28 761	
	Groupe et associés	4 111 927	4 111 927	
	Débiteurs divers	5 474 911	5 474 911	
	Charges constatées d'avance	452 174	452 174	
TOTAL DES CREANCES		186 893 650	186 893 650	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	10 083 333		10 083 333	
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	5 839 551	5 839 551		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	26 637 193	3 851 955	22 450 486	334 752
	Emprunts et dettes financières divers	1 593	1 593		
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 575 063	5 575 063		
	Personnel et comptes rattachés	235 744	235 744		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	224 495	224 495		
	Impôts sur les bénéfices	49 017	49 017		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 149 243	1 149 243		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	19 965	19 965		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	17 403 166	17 403 166		
	Autres dettes	356 608	356 608		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		67 574 973	34 706 401	32 533 819	334 752
Emprunts souscrits en cours d'exercice		13 356 916			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		4 404 915			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	389 182	501 756	(112 574)	-22,44
Autres créances	97 446	86 119	11 326	13,15
TOTAL	486 628	587 876	(101 247)	-17,22

[illegible]

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		5 182 212
Autres emprunts obligataires <i>INT.COURUS / AUTRES EMP.OBLIG.</i>	83 333	83 333
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.COURUS / EMP.ETS CREDIT</i> <i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	138 802 97 928	236 730
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FFNP FRAIS GENERAUX</i> <i>FFNP SUR OPERATIONS</i>	544 867 4 010 907	4 555 774
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>PRIMES DE BILAN</i> <i>SALAIRES A PAYER</i> <i>ORG.SOC. CH./CONGES PAYES</i> <i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i> <i>CHARGES SOCIALES S/PRIMES</i>	137 906 74 500 1 613 57 183 34 503 669	306 374

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		120 948,00	413,4008	50 000 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		120 948,00	413,4008	50 000 000,00

SASU THIERRY CARLES

Parc 2000
753 Rue Marius Petipa
34080 MONTPELLIER

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Montpellier-Nîmes

SAS FB AUDIT

415 Avenue de l'Argensol
84100 ORANGE

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Montpellier-Nîmes

GGL GROUPE

Société par actions simplifiée

Les Centuries III
111 Place Pierre Duhem BP 84
34935 MONTPELLIER CEDEX 9

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2025

TC

SASU THIERRY CARLES

Parc 2000
753 Rue Marius Petipa
34080 MONTPELLIER

SAS FB AUDIT

415 Avenue de l'Argensol
84100 ORANGE

SAS GGL GROUPE

Les Centuries III
111 Place Pierre Duhem BP 84
34935 MONTPELLIER CEDEX 9

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2025

A l'assemblée générale de la société GGL GROUPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GGL GROUPE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

TC

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe qui expose le changement de réglementation relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'annexe mentionne dans la note « Stocks et en cours » la méthodologie d'évaluation des stocks de terrains, travaux en cours, produits finis et des provisions constituées sur ces stocks.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans la note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sélection l'application de ces méthodes.

Sur la base de nos diligences, nous avons conclu au caractère approprié de l'évaluation des stocks et des provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTPELLIER et ORANGE, le 18 septembre 2026
Les commissaires aux comptes

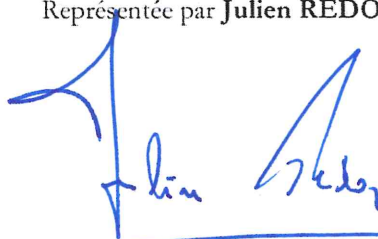
SASU THIERRY CARLES

Représentée par Thierry CARLES

SASU Thierry CARLES
Commissaire aux Comptes
753, rue Marius PETIPA
34080 MONTPELLIER
Tél. 06.09.06.21.58
SIRET: 890 336 332 00014

SAS FB AUDIT

Représentée par Julien REDON



Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	651 696	621 882	29 813	156 668
	Fonds commercial	13 640		13 640	13 640
	Autres immobilisations incorporelles	28 694	28 694		
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	1 123 011	199 252	923 760	1 224 356
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	4 630 159	2 462 684	2 167 475	2 427 545
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				488 251
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	17 267 273	2 277 000	14 990 273	17 030 052
	Créances rattachées à des participations	170 467 832	4 885 420	165 582 411	157 978 648
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	36		36	36
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	182 954		182 954	137 227
Total de l'actif immobilisé (III)		194 365 294	10 474 933	183 890 362	179 456 422
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements	18 135 727	1 277 558	16 858 169	19 059 805
	En-cours de production	1 712 820		1 712 820	1 691 892
	Produits finis	9 528 442	494 314	9 034 129	9 250 574
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 180		2 180	
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	5 164 154	128 928	5 035 226	4 752 692
	Autres créances	10 626 537		10 626 537	10 945 048
	Charges constatées d'avance	452 174		452 174	531 012
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres	50 955		50 955	30 000
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	3 166 536		3 166 536	1 017 195
Total de l'actif circulant (IV)		48 839 524	1 900 800	46 938 724	47 278 218
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		243 204 818	12 375 733	230 829 086	226 734 640

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	165 765 365	158 115 874
(2) dont créances à moins d'un an	186 893 650	175 485 937

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 50 000 000)	50 000 000	50 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 077 197	3 077 197
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	5 000 000	5 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	107 447 432	105 550 686
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(3 089 416)	1 896 746
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	368 344	313 030
	Total des capitaux propres (I)	162 803 557	165 837 658
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques	450 557	500 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)	450 557	500 000
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	10 083 333	10 000 000
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	32 476 744	31 694 583
	Emprunts et dettes financières divers (2)	17 404 759	9 371 242
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 575 063	7 382 417
	Dettes fiscales et sociales	1 678 464	1 741 017
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	356 608	207 405
	Produits constatés d'avance		318
	Total des dettes⁽¹⁾ (IV)	67 574 973	60 396 982
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	230 829 086	226 734 640
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	34 706 401	36 988 025
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	3 396 888		3 396 888	2 352 307
	Production vendue	7 596 225		7 596 225	10 314 988
	Montant net du chiffre d'affaires	10 993 113		10 993 113	12 667 295
	Production stockée			(185 531)	(2 206 014)
	Production immobilisée				488 251
	Subventions			13 615	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			505 438	338 654
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			1 699 750	
	Autres produits			471 508	91 500
	Total des produits d'exploitation (I)			13 497 893	11 379 686
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks			201 823 924 078	(76 959) 222 609
	Autres achats et charges externes (1)			5 166 584	6 887 532
	Impôts, taxes et versements assimilés			306 399	301 544
	Salaires Cotisations sociales			2 579 418 1 030 707	2 980 938 1 168 457
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			442 118	593 421
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 287 545	45 000
	Dotations aux provisions			450 557	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			798 368	
	Autres charges			77 811	5 143
	Total des charges d'exploitation (II)			13 265 406	12 127 684
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				232 487	(747 998)

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		232 487	(747 998)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	13	25 403
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	10 506	
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	393 587	130 027
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	5 352 168	5 382 426
	Reprises sur dépréciations et provisions		1 710 324
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières	1 846	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)		5 747 601	7 222 776
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 150 976	55 000
	Intérêts et charges assimilées (3)	2 905 978	4 171 366
	Différences négatives de change		52
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)		9 056 954	4 226 418
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)		(3 309 353)	2 996 358
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)		(3 087 360)	2 273 763
	Produits exceptionnels (VII)		515 538
	Charges exceptionnelles (VIII)	55 314	940 726
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(55 314)	(425 188)
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		(53 258)	(48 171)
Total des produits (I+III+V+VII)		19 245 506	19 143 403
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		22 334 922	17 246 658
BENEFICE OU PERTE		(3 089 416)	1 896 746
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 complété par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022.

Le bilan de l'exercice présente un total de **230 829 086** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **19 245 506** euros et un total **charges** de **22 334 922** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-3 089 416** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation

Le règlement ANC n° 2022-06, amende le Plan Comptable Général et est d'application obligatoire à partir du 1^{er} Janvier 2025. Ce règlement modifie notamment la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers utilisés pour les annexes des états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont quant à eux pas retraités rétrospectivement et seuls des reclassements et regroupements sont opérés au sein du bilan ou du compte de résultat afin de respecter le nouveau format des états financiers.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Ils sont évalués suivant le prix de revient du programme.

- Matières Premières : il s'agit des Stocks de Terrains nus. Cette rubrique augmente avec les acquisitions de terrains, et diminue lors du transfert de l'affaire concernée dans les En Cours.
- En Cours : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, avant la mise en vente des lots. Cette rubrique augmente avec les travaux affectés à ces affaires, et diminue lors du transfert de l'affaire dans les Produits Finis au jour de la première vente.
- Produits Finis : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, à compter de la mise en vente du premier lot. C'est à partir de cette phase que l'on fait ressortir la marge brute au fur et à mesure des ventes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ODF

Depuis 2011 les obligations de faire sont comptabilisées dès l'acte d'acquisition du foncier.

Au cours des exercices antérieurs elles n'étaient comptabilisées qu'à partir du moment où une première vente avait été réalisée sur les opérations concernées.

Engagement retraite

la convention collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas constitué de provision ni contracté d'assurance particulière.

Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31/12/2025 à 126 k€.

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par

la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est la société consolidante du groupe.

Intégration fiscale

La Société GGL GROUPE est membre d'un groupe d'intégration fiscale. Le groupe d'intégration fiscale est constitué de la société tête de groupe GGL GROUPE et d'HELENIS, CITIM et RAMA. La convention retenue est la suivante :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, cette charge est calculée sur leur résultat fiscal après imputation des déficits antérieurs
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe liées au déficit sont conservées par la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice
- Les économies réalisées par le Groupe non liées aux déficits sont également conservées chez la société mère et sont constatées en produits ou en charges.

Evènements de l'exercice

Obtention d'un crédit de 13.100 k€.

Evènements post clôture

La filiale Pépinières Berillon est en redressement judiciaire depuis juillet 2026. Les titres et les créances sur participations liées ont été intégralement dépréciés.

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	780 801		5 480		92 252	694 029
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	780 801		5 480		92 252	694 029
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	1 717 770		510 314		1 105 073	1 123 011
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	3 845 157		8 464		108 195	3 745 426
	Matériel de transport	111 448				110 598	850
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	918 000		28 703		62 820	883 883
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	488 251			488 251		
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 080 626		547 482	488 251	1 386 686	5 753 171
FINANCIERES	Participations	17 034 552		234 342		1 621	17 267 273
	Créances rattachées à des participations	158 985 592		62 371 798		50 889 559	170 467 832
	Autres titres immobilisés	36					36
	Prêts et autres immobilisations financières	137 227		45 727			182 954
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	176 157 406		62 651 868		50 891 180	187 918 094
TOTAL		184 018 834		63 204 829	488 251	52 370 118	194 365 294

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			610 493	132 335	92 252	650 576
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			610 493	132 335	92 252	650 576
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre			493 414	46 416	340 578	199 252
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			1 610 139	160 632	108 195	1 662 576
	Matériel de transport			50 198	27 282	76 727	753
	Matériel de bureau, mobilier			786 723	75 453	62 820	799 356
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2 940 474	309 783	588 321	2 661 936	
TOTAL				3 550 967	442 118	680 573	3 312 512

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	313 030	55 314		368 344
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	313 030	55 314		368 344
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	500 000	450 557	500 000	450 557
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	500 000	450 557	500 000	450 557
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 011 444	6 150 976		7 162 420
	Sur stocks et en-cours	484 327	1 287 545		1 771 872
	Sur comptes clients	134 366		5 438	128 928
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 630 137	7 438 521	5 438	9 063 220
TOTAL GENERAL		2 443 167	7 944 392	505 438	9 882 121

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		1 738 101 6 150 976 55 314	505 438	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

--	--	--	--	--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	170 467 832	170 467 832	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	182 954	182 954	
	Clients douteux ou litigieux	137 714	137 714	
	Autres créances clients	5 026 440	5 026 440	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 652	8 652	
	Impôts sur les bénéfices	84 283	84 283	
	Taxes sur la valeur ajoutée	918 003	918 003	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	28 761	28 761	
	Groupe et associés	4 111 927	4 111 927	
	Débiteurs divers	5 474 911	5 474 911	
	Charges constatées d'avance	452 174	452 174	
	TOTAL DES CREANCES	186 893 650	186 893 650	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	10 083 333		10 083 333	
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	5 839 551	5 839 551		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	26 637 193	3 851 955	22 450 486	334 752
	Emprunts et dettes financières divers	1 593	1 593		
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 575 063	5 575 063		
	Personnel et comptes rattachés	235 744	235 744		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	224 495	224 495		
	Impôts sur les bénéfices	49 017	49 017		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 149 243	1 149 243		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	19 965	19 965		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	17 403 166	17 403 166		
	Autres dettes	356 608	356 608		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	67 574 973	34 706 401	32 533 819	334 752
Emprunts souscrits en cours d'exercice		13 356 916			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		4 404 915			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	389 182	501 756	(112 574)	-22,44
Autres créances	97 446	86 119	11 326	13,15
TOTAL	486 628	587 876	(101 247)	-17,22

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		5 182 212
Autres emprunts obligataires <i>INT.COURUS / AUTRES EMP.OBLIG.</i>	83 333	83 333
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.COURUS / EMP.ETS CREDIT</i> <i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	138 802 97 928	236 730
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FFNP FRAIS GENERAUX</i> <i>FFNP SUR OPERATIONS</i>	544 867 4 010 907	4 555 774
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>PRIMES DE BILAN</i> <i>SALAIRES A PAYER</i> <i>ORG.SOC. CH./CONGES PAYES</i> <i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i> <i>CHARGES SOCIALES S/PRIMES</i>	137 906 74 500 1 613 57 183 34 503 669	306 374

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		120 948,00	413,4008	50 000 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		120 948,00	413,4008	50 000 000,00

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements IFC (non provisionnés)	126 000	
	126 000	
Autres engagements Couverture par swap de taux Engagements liés à l'emprunt obligataire: - Promesse d'affectation hypothécaire de premier rang de 4 935 KE - Nantissement de 69% des parts de la SNC FORT DE BUC	80 000 000	
	80 000 000	
Total des engagements financiers (1)	80 126 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Sur certaines opérations, GGL GROUPE se porte caution solidaire de ses filiales. GGL GROUPE apporte son soutien financier à ses filiales. Engagements liés au crédit de 13.100 Ke : GGL Groupe se porte caution solidaire - Cessions Dailly sur remboursement d'assurances liées aux fonciers - Nantissement sur les comptes courants - Suretés hypothécaires de GGL Groupe Montpellier pour 12.227 Ke et GGL Groupe Nîmes pour 873 Ke.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Engagements donnés :

Les garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contrepartie, GGLG accorde aux établissements financiers une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non cession de parts.

Filiales et participations

1/3

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en euros

31/12/2025

	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS HELENIS	(17 434 771)	100,00	2 572 577	2 572 577	48 195 888
SC RAMA	418 649	100,00	751	751	334 742
SAS CITIM	217 148	100,00	85 000	85 000	
SNC FORT DE BUC	(468 087)	99,00	690	690	10 898 719
SAS GGL AMENAGEMENT	42 695 508	80,00	6 223 895	6 223 895	14 017 918
SAS FINANCIERE SEPTENTRION	19 998 879	80,00	4 800 000	4 800 000	12 024 784
SNC SAINTE LOUISE	1 290 442	80,00	8 000	8 000	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS PEPINIERES LILIAN BERILLON	(1 845 191)	50,00	2 272 500		3 878 476
SCI MAJULI	68 618	50,00	5 000	5 000	127 012
SAS DUGAY TROUIN	(430 628)	50,00	500	500	1 402 175
SAS AD ART	(987 165)	50,00	50 000	50 000	6 000 661
SARL LE COLOMBIER	(284 477)	50,00	4 000		260 390
SNC LES RESIDENCES DU SOLEIL	8 421	50,00	15 000	15 000	233 417
SNC MAUGUIO TERRAINS	89 534	50,00	50 000	50 000	122 129
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS HELENIS		6 846 524	(12 016 996)		
SC RAMA		93 999	52 545		
SAS CITIM			107 148		
SNC FORT DE BUC			(469 087)		
SAS GGL AMENAGEMENT		30 591 731	(2 442 448)		
SAS FINANCIERE SEPTENTRION			2 859 209		
SNC SAINTE LOUISE		162 500	6 703		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS PEPINIERES LILIAN BERILLON		3 404 180	(1 779 801)		
SCI MAJULI		157 395	49 348		
SAS DUGAY TROUIN			(78 274)		
SAS AD ART		2 751 874	1 636		
SARL LE COLOMBIER			(21 156)		
SNC LES RESIDENCES DU SOLEIL			(21 579)		
SNC MAUGUIO TERRAINS			(10 466)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Filiales et participations

2/3

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en euros

31/12/2025

B. Participations (10 à 50%) Etat exprimé en euros	31/12/2025	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
	Brute			Nette		
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
SARL NB AMENAGEMENT		874 216	75,00	75 000	75 000	7 385
SAS DEUX CENTS GROUPE GGL		(28 636 197)	100,00	300 000	300 000	31 366 314
SAS ANDUES		68 668	70,00	70 000	70 000	79 795
SARL LES PARCS DES VAUTES		624 999	66,66	5 122	5 122	678 447
SAS PICS STUDIO		4 032 689	66,66	66 660	66 660	1 821 128
SNC SLT AMENAGEMENT		(13 817)	60,00	1 200	1 200	186 887
SNC LAUZE DEVELOPPEMENT		(246 237)	60,00	600	600	1 570 536
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales						
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
SCV LE PARC		(1 994 793)	50,00	500		1 050 876
SC LES LACS		(80 360)	50,00	500	500	408 156
SAS EPONA GROUPE GGL		(3 033 291)	50,00	10 000	10 000	5 203 295
SAS ISTRES CONVERGENCE		(336 830)	40,00	20 000	20 000	405 908
SAS SECLEM		(6 488 158)	39,00	1 950	1 950	6 283 368
SNC LES VIGNES		197 346	34,00	340	340	91 023
SNC PINVILLE DEMAIN		231 644	33,00	99 000	99 000	115 372
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)						
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale		Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SARL NB AMENAGEMENT				8 200		
SAS DEUX CENTS GROUPE GGL			3 945 001	(13 775 080)		
SAS ANDUES				(10 500)		
SARL LES PARCS DES VAUTES			1 096 000	483 085		
SAS PICS STUDIO				(342 298)		
SNC SLT AMENAGEMENT				(15 817)		
SNC LAUZE DEVELOPPEMENT			19 313	(247 237)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales						
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
SCV LE PARC			70 000	(106 685)		
SC LES LACS				(80 360)		
SAS EPONA GROUPE GGL			938 805	(862 269)		
SAS ISTRES CONVERGENCE				(45 930)		
SAS SECLEM			34 506	(1 182 030)		
SNC LES VIGNES			814 495	290 116		
SNC PINVILLE DEMAIN			2 154 613	(68 355)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)						

Filiales et participations

3/3

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en euros

31/12/2025

	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS GGL TERRITOIRES	(10 993 374)	60,00	150 000	150 000	20 755 303
SCV BALMA LE CORBUSIER		60,00			
SAS EMERGENCE	(2 475 726)	51,00	510	510	1 828 997
SAS GGL FONCIERE	(1 642)	100,00	100	100	218
SAS LAMBERSART BONTE	678 946	33,33	233 336	233 336	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	10 630 295	N/S	14 593 442	14 593 442	143 767 060
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	(14 885 330)	646,00	2 529 290	252 290	25 582 259
C. Total des filiales et des participations (A + B)	(4 255 035)	N/S	17 122 732	14 845 732	169 349 319
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS GGL TERRITOIRES		5 925 401	(1 961 970)		
SCV BALMA LE CORBUSIER					
SAS EMERGENCE		151 319	(881 477)		
SAS GGL FONCIERE			(1 742)		
SAS LAMBERSART BONTE			(21 053)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		48 831 789	(28 668 814)		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		10 325 867	(3 915 805)		
C. Total des filiales et des participations (A + B)		59 157 656	(32 584 619)		